

Votants : 74  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 15 septembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 26 septembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 septembre 2017

### HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL (BAILLEUR PUBLIC)

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Luc DELAGARDE, Carole BRUNETEAU à Florent SIMMONET, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Stéphane PIERRON, Marie-Chantal GARENNE à Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Isabelle GODEAU à Monique JOHNSON, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOIR à Florent JARRIAULT, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Claire RICHECOEUR à Jacques BROSSARD, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU, Michel VEDIE à Jean-François SALANON

#### **Titulaires absents suppléés :**

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Robert GOUSSEAU, Guillaume JUIN, Simon LAPLACE, Adrien PROUST, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBAULT, Isabelle GODEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Dominique JEUFFRAULT, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 25 SEPTEMBRE 2017

#### HABITAT – PLH 2016-2021 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION ET/OU L'ACCESSIBILITE DU PARC LOCATIF SOCIAL (BAILLEUR PUBLIC)

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 16 novembre 2015, la CAN a adopté son nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021, qui comporte 6 axes d'intervention, dont celui relatif à la prise en compte du vieillissement des ménages et des situations de handicaps, déclinés en un programme de 18 actions, dont celle relative au soutien à l'adaptation du parc existant.

Pour la mise en œuvre des actions de ce nouveau PLH, la CAN a validé, par délibération du 25 janvier 2016, les différents règlements et dispositions d'attribution de ses aides financières octroyées, notamment aux bailleurs sociaux, dont celui relatif aux travaux d'adaptation du parc locatif social :

- 50 % du montant des travaux HT, dans la limite de 3 000 € de travaux HT par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Après étude et instruction des dossiers de demandes de subventions, il est proposé d'attribuer à Habitat Sud Deux-Sèvres, un montant estimatif maximal de 9 105,34 €, détaillé dans le tableau joint en annexe.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider cet engagement financier prévisionnel de la CAN relatif à la réalisation de travaux d'adaptation de 7 logements locatifs sociaux sur son territoire,
- Autoriser, selon le processus et les pièces justificatives prévues par le règlement technique, le versement de l'aide financière respective pour chaque opération, à Habitat Sud Deux-Sèvres,  
Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces demandes de subvention

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 74  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Christian BREMAUD**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170925-c31-09-2017-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2017  
Date de réception préfecture : 28/09/2017

## ANNEXE

### TABLEAU RECAPITULATIF DES AIDES FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA CAN

Commune	Adresse des opérations	Opérateur	Bénéficiaire	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logt 1	15 rue Jean-François Champollion (apprt n°21) - NIORT	HSDS	HSDS	4 232,50 €	1 500,00 €
Logt 2	08 rue Mirabeau - NIORT	HSDS	HSDS	6 190,37 €	1 500,00 €
Logt 3	09 rue de la Manivelle - NIORT	HSDS	HSDS	538,44 €	269,22 €
Logt 4	03 rue Jules Siegfried (apprt n°202) - NIORT	HSDS	HSDS	4 448,84 €	1 500,00 €
Logt 5	119 rue de Goise - NIORT	HSDS	HSDS	2 672,24 €	1 336,12 €
Logt 6	28 rue Violet Le Duc - NIORT	HSDS	HSDS	3 943,07 €	1 500,00 €
Logt 7	04 rue Guy Guilloteau (apprt n°33) - NIORT	HSDS	HSDS	3 847,49 €	1 500,00 €
<b>TOTAL</b>	-	-	-	<b>25 872,95 €</b>	<b>9 105,34 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170925-c31-09-2017-DE  
Date de télétransmission : 28/09/2017  
Date de réception préfecture : 28/09/2017